

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chers parents,

Depuis deux ans, nous avons mis en place un nouveau système d'inscription et de réservation des repas en ligne afin de simplifier vos démarches administratives.

Devant ce succès, l'opération est renouvelée pour la prochaine année scolaire.

Afin que chacun puisse en bénéficier, nous vous rappelons qu'**une borne informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie** (les dossiers papier jusqu'alors tolérés, ne le seront plus dès septembre 2010).

Veuillez noter que toute inscription à la restauration scolaire vous engage à respecter le règlement intérieur de la restauration scolaire, consultable sur le site de la ville (www.ville-bondues.fr).

***** DÉMARCHES A ACCOMPLIR DU 6 AOUT AU 21 AOUT *****

- Création de votre compte sur le Portail des Familles

(Cette action ne doit être réalisée qu'une seule et unique fois durant toute la scolarisation en école maternelle et primaire de votre enfant ou vos enfants)

1. **Se connecter** au site de la ville (www.ville-bondues.fr) et cliquer sur le lien « Portail des Familles » à droite de l'écran.
2. **Créer votre compte** (munissez-vous de votre adresse mail, votre numéro d'allocataire CAF et de votre dernier avis d'imposition sur le revenu) : enregistrements des données des parents.
3. **Confirmer votre inscription** : Suivre les indications à l'écran.
4. **Créer le(s) dossier(s) de votre (vos) enfant(s)** : Dans l'encart « Mes Enfants », créer un dossier par enfant.

- Inscription(s) de votre (vos) enfant(s) à la restauration scolaire (école maternelle et primaire uniquement)

5. **Inscrire le(s) enfant(s) qui mangeront à la restauration scolaire** : Dans l'encart « Restauration », cliquer sur le lien « Nouvelle inscription à la restauration scolaire »
6. **Réserver les repas de votre (vos) enfants** : Dans l'encart « restauration », cliquer sur « réserver » à gauche des noms et prénoms de votre enfant.
Répéter ces deux opérations pour chaque enfant concerné par la restauration scolaire.

A ce stade votre dossier d'inscription et les réservations des repas pour le mois de septembre 2010 (voir plus) sont enregistrés.

- Transmission des éléments médicaux et validation des règles en collectivité

7. **Retourner la fiche sanitaire et la charte de restauration scolaire** (pour chaque enfant) **complétées et signées, impérativement avant le 21 août 2010, dernier délai**. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la ville (www.ville-bondues.fr).
Transmission possible **par mail** (documents scannés à envoyer à l'adresse : mbondues@mairie-bondues.fr) ou à défaut, **par voix postale** (Mairie de Bondues – Service R.A.P. 16 place de l'Abbé Bonpain – 59910 BONDUES).

Les Services « Généraux » et « Relations avec le Public » de la Mairie restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 03.20.25.94.94 ou par mail mbondues@mairie-bondues.fr

Vous souhaitant d'agréables vacances d'été, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick DELEBARRE

Maire de Bondues